

Ville de Vernon
EN NORMANDIE

Seine
Normandie
AGGLOMÉRATION



Le 11 août 2023

DGAS3 - Pôle services techniques
Tél.: 08000 27200

Email : ctm@vernon27.fr

N/Réf : POLTEC-2023-08-11-462 MB

**À l'attention des riverains des rues
de Mai et Saint-Lazare**

Objet : Information importante sur les travaux de démolition de l'ancien collège César Lemaître

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la démolition de l'ancien collège César Lemaître et pour répondre aux demandes des riverains et associations de préservation du patrimoine local, la municipalité avait imposé la conservation de la façade historique de l'ancienne école dans le futur projet urbain.

Malheureusement, le Maître d'œuvre chargé de la démolition en cours, vient de nous informer d'une suspicion de fragilité de cette dernière et d'un risque d'effondrement sur la chaussée, menaçant possiblement sa sauvegarde à terme.

Afin de garantir la sécurité de nos concitoyens et en attendant les conclusions d'experts techniques, en concertation avec les équipes de Seine Normandie Agglomération et de l'Etablissement Public Foncier de Normandie, nous sommes contraints d'élargir le périmètre de sécurité sur l'emprise des voiries.

Aussi, le bâtiment étant implanté à l'angle des rues de Mai et Saint-Lazare, nous sommes dans l'obligation de mettre en place une déviation avec un plan de circulation temporaire (annexe 1).

Concernant le stationnement, il sera interdit :

- rue de Mai des 2 côtés de la voie sauf places handicapés réservées au cabinet radiologique ;
- rue Saint-Lazare, dans sa portion comprise entre la rue des Soupirs et la rue de Mai, du côté impair ;
- rue Saint Lazare, dans sa portion comprise entre la rue de Mai et l'avenue Victor Hugo, des deux côtés de la voie.

Les titulaires d'un abonnement en zone violette dans ces 2 portions de rues pourront stationner gratuitement au parking Bully et Loubet.

Concernant, la circulation, celle-ci sera strictement interdite rue Saint-Lazare, au droit de l'ancien collège César Lemaître. Par ailleurs, la circulation sera interdite, sauf riverains, secours et services :

- rue Saint Lazare entre le n°8 et l'avenue Victor Hugo, ainsi que dans sa portion comprise entre la rue des Soupirs et la rue de Mai ;
- rue de Mai.

Dans ces zones, les riverains pourront circuler dans les deux sens.

La rue du Point du Jour sera quant à elle mise en sens unique, de la rue Saint-Lazare vers la rue du Vieux Château.

Pendant la durée de la fermeture des rues concernées, vos bacs poubelles seront déplacés par un prestataire du maître d'œuvre du chantier, vers les points de regroupement, puis remisés après la collecte devant votre domicile. Vous devrez, de ce fait, sortir vos bacs la veille, avant 19h00. Après cet horaire, il vous incombera de déposer vos conteneurs à l'un des 3 points de collecte (annexe 2) situés :

- à l'angle des rues Saint-Lazare et Soupis ;
- à l'angle des rues Saint-Lazare et Victor Hugo ;
- à l'angle des rues de Mai et Ambroise Bully.

Pour que vos bacs soient identifiés et puissent être remisés devant votre domicile, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, deux étiquettes adresse, sur lesquelles vous pourrez indiquer votre numéro et nom de rue.

Conscients de la gêne occasionnée, indépendante de notre volonté, nous vous remercions pour votre patience et votre collaboration active.

Comme à l'accoutumée, soyez assurés de notre engagement pour que ces travaux de démolition de la façade, le cas échéant, impactent le moins possible les riverains, commerçants et plus généralement toutes les personnes qui arpentent notre ville et que tout sera mis en œuvre afin de sauvegarder le maximum de notre patrimoine et le valoriser dans le projet futur.

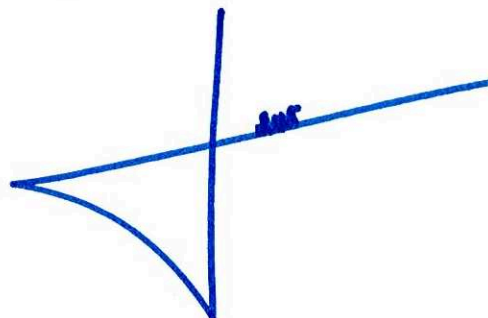
Le pôle aménagement urbain de la Ville reste à votre disposition pour tout complément d'information par courriel à l'adresse suivante : ctm@vernon27.fr.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos salutations les meilleures.

Jérôme GRENIER

1^{er} Maire-Adjoint

En charge des ressources et du développement urbain

A handwritten signature in blue ink, consisting of a vertical line, a horizontal line, and a curved line, with the initials 'JG' written in the center.